

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** - (1982)

**Artikel:** Auguste Quiqueres et nos vieilles gens  
**Autor:** Lovis, Gilbert  
**Kapitel:** Nos vieilles gens : maisons, meubles, nourriture et costumes avant le XIXe siècle  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064682>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# NOS VIEILLES GENS

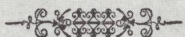
Maisons, Meubles, Nourriture & Costumes

avant le XIX<sup>e</sup> siècle

PAR

A. QUIQUEREZ

*Docteur en philosophie, Officier d'académie, Membre actif ou correspondant  
de nombreuses sociétés savantes suisses et étrangères.*



PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE VICTOR MICHEL

1880.

# NOS VIEILLES GENS

Maisons, meubles, nourriture et costumes avant le XIX<sup>e</sup> siècle ①

par A. QUIQUEREZ.

## INTRODUCTION. ②

Après avoir étudié, dans plusieurs de nos publications, les diverses antiquités du Jura bernois, depuis les temps préhistoriques jusqu'au moyen âge, décrit les anciennes églises, les manoirs féodaux, tant ceux bâtis sur des rochers que les maisons fortifiées, qui étaient presque aussi nombreuses que nos villages, les maisons des bourgeois de nos villes, nous ne pouvions oublier de dire quelques mots des habitations du peuple des campagnes avant le XIX<sup>e</sup> siècle, et de quelques-unes des choses qui s'y rattachent, telles que le mobilier, la nourriture, le costume de leurs habitants.

Il ne reste plus guère d'anciennes maisons ; le petit nombre qu'on en remarque encore éprouve tour à tour des restaurations qui détruisent jusqu'aux derniers vestiges de ces demeures. Leur vieux mobilier disparaît encore plus rapidement et, avec ces meubles, les usages de table et les vêtements d'autrefois.

Tout cela cependant a de l'intérêt pour ceux qui étudient la marche des choses, et le résumé de nos recherches prouvera qu'il y a progrès dans le bien-être matériel du peuple des campagnes, quoique sous le rapport moral le progrès laisse encore à désirer.

*Fac-similé du tiré-à-part des «Actes de la Société jurassienne d'Emulation».*

L'histoire des temps passés offre toujours d'utiles leçons pour le présent. C'est dans ce but que nous avons recueilli quelques-uns de nos souvenirs personnels et de ceux consignés dans des documents divers, sans oublier les traditions qui, en telle matière, ont une certaine valeur. Mais, né en 1801, l'âge nous presse et nous avons hâte de laisser encore courir notre plume, pendant que la main reste ferme et la mémoire fidèle.

### I. Habitations.

Nous n'avons pas de données certaines sur les habitations des peuples primitifs de nos montagnes. Elles ne devaient guère différer de celles qu'on attribue aux peuplades qui établissaient leurs demeures sur des pilotis le long des rives des lacs. Elles ne pouvaient être qu'en bois, aussi longtemps que l'usage des métaux fut inconnu. Le peu de vestiges que nous en avons découverts nous a pleinement confirmé dans cette opinion ; car, sur les emplacements où les constructions ont existé, il n'y aucune trace de l'emploi de la pierre, mais au contraire du charbon et des cendres révélant la cause de la destruction de ces habitations purement ligneuses. Les cavernes du Jura, les abris sous roches qui ont été habités alors n'ont guère plus laissé de débris.

Dans nos recherches et publications sur le premier âge du fer, nous avons plus d'une fois décrit les huttes des industriels qui s'occupaient de sidérurgie. Elles n'étaient que la continuation de celles des temps antérieurs. Elles ne différaient guère de celles des autres habitants du pays et surtout de ces petites métairies éparses dans les montagnes. Souvent celles-ci ont dû leur naissance aux bûcherons, charbonniers et forgerons des anciens temps et elles ne pouvaient guère en différer que par un peu plus de grandeur, afin de pouvoir y loger leurs ani-

maux domestiques et une partie de leurs fourrages d'hiver. Ces huttes en bois ronds superposés horizontalement, et joints ensemble par des entailles à mi-bois, seulement dans les angles, ont été d'abord couvertes en fougères, en branches de sapin et en écorce d'arbres divers, si faciles à se procurer, en plus ou moins grandes pièces à l'époque de la sève et qui faisaient d'assez bonnes toitures. Ce n'est que plus tard que la découverte du fer et son emploi a permis de remplacer les écorces par des pièces de bois fendus, des bardeaux, et, dans les vallées, où les céréales étaient plus abondantes, par de la paille. Aussi les toits de chaume ne se voyaient dans notre Jura, que dans le pays de Porrentruy.

A l'époque romaine le peuple a conservé ses huttes en bois. Les habitations des grands propriétaires romains ou gallo-romains étaient seules construites en pierre, couvertes en tuiles, avec l'architecture en usage en Italie et tout le confort des villas romaines. Il n'y avait à l'entour que des huttes en bois. Les débris des villas romaines que nous avons découverts en tant de localités de notre contrée, révèlent constamment ce fait. Durant la période barbare, les Burgondes ne changèrent pas cet état de choses. Ils groupèrent leurs maisons de bois, près des ruines des établissements romains qui leur échurent en partage, et ils ne bâtirent point de maisons en pierre.

Au moyen âge les châteaux, les monastères, les églises offraient seuls des édifices en pierre. Aux alentours se groupaient les demeures des vassaux et colons. De là vient que nos villages que la peste fit abandonner au XIV<sup>e</sup> siècle, n'ont pas laissé de traces de murailles ; parce que les maisons étaient toutes en bois et n'avaient guère de mur qu'à un des angles occupé par la cuisine servant en même temps d'habitation. Tout le reste des maisons était en bois et même dans nos villes, on trouve au XIV<sup>e</sup> siècle, la fréquente indication de maisons en bois. On en remarquait encore des restes au commencement de notre siècle.

On y voyait des toitures plates, couvertes de bardeaux, et il n'y avait guère de murs que pour la façade sur la rue. Cependant, dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, les maisons en pierre, avec toitures en tuiles, commencèrent à prédominer dans les villes. Un tableau représentant l'incendie de Delémont en 1487, nous montre la majeure partie des toits en tuiles. Les fenêtres sont en général, à deux meneaux, excepté au bâtiment de la préfecture actuelle, où il y en avait à trois meneaux ; ce que nous avons reconnu lorsqu'on y fit des réparations vers 1840. A la vérité le tableau préindiqué n'avait pas pour but de révéler l'architecture d'alors, mais seulement de rappeler un grand désastre ; aussi on n'y remarque pas de toit en bardeaux tandis qu'il y en avait encore au commencement de notre siècle.

On vient de le dire, durant tout le moyen âge, il n'y avait d'édifices en pierre que les châteaux, les monastères et les églises. De là vient que lorsque dans les campagnes on remarque des fondations d'édifices d'époque inconnue, le peuple dit qu'il y avait en ce lieu une église ou un couvent. Nous pourrions citer de nombreux exemples de ce dire populaire qui a été pour nous un guide qui nous a constamment fait découvrir des ruines romaines. Le même fait a été observé dans d'autres pays.

L'art du maçon était si peu développé dans nos campagnes que les murs du cimetière autour de la vieille église de Courrendlin déjà nommée en 866, sont bâtis en cailloux ramassés dans la Byrse et non pas en moellons, si abondants dans les rochers voisins ; mais il aurait fallu les extraire en ouvrant une carrière. Le fer était rare, fort cher, et on ne l'employait guère dans la construction des édifices. Les portes mêmes et les fenêtres des châteaux tournaient sur des pivots de bois et se fermaient par une barre en bois. Ce mode de fermeture et de peinture se voit encore çà et là dans nos vieilles maisons.

Remarquons encore que, jusque fort tard, les scieries

marchant à l'eau étaient fort rares, en sorte qu'elles se trouvaient souvent très éloignées des habitations, avec des chemins extrêmement défectueux qui ne permettaient pas de conduire les bois depuis la forêt et de ramener les planches que ces scieries auraient pu débiter. Ces usines travaillaient avec une grande lenteur et nous en avons un modèle du XVII<sup>e</sup> siècle qui révèle complètement leur mécanisme primitif. L'art du scieur de long était peu pratiqué et dispendieux. Il est cependant ancien, puisqu'une gravure, à la suite du Glossaire de Ducange, donne un dessin présentant deux scieurs de long sur une médaille du Bas-Empire. Nos scies avaient conservé la denture de celles romaines à doubles dents, comme on en avait encore de nos jours. Elles limaient le bois, au lieu de le couper. A défaut de scie, on fendait les billes avec des coins et la hache amincissait les pièces pour en former des madriers, plutôt que des planches. Nous avons trouvé ce mode de procéder indiqué dans des documents de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et du commencement du suivant. On voit encore dans de vieilles maisons de ces planches faites à la hache. Nous en avons remarqué à Underve-<sup>⑦</sup>lier, village situé sur des cours d'eau qui font mouvoir actuellement plusieurs scieries. On retrouve l'indication de ces sortes de planches en 1516, pour la construction d'une forge à Bourrignon. C'est de cette manière que Jean Droz bâtit sa maison au Locle, lorsqu'il alla défricher ce lieu en 1303. (Boyve, annales 263. — Hist. des forges du Jura, p. 82). Ces faits révèlent combien les habitations étaient pauvrement construites et quelle devait être la rareté des meubles du moment qu'il fallait les faire avec des planches façonnées à la hache.

Ces maisons en bois n'avaient point de cheminées. On faisait le feu soit au milieu, soit à un angle de la cuisine et la fumée sortait, comme elle pouvait, par dessous le toit, après s'être répandue dans tout l'édifice, enfumant jusqu'aux fourrages et autres récoltes. On trouve encore

quelques rares cuisines avec ce mode défectueux, resté très-commun au commencement de notre siècle. On pourrait nommer plusieurs grandes fermes dans lesquelles on trouvait, en entrant, une vaste cuisine soit voûtée, soit couverte d'un lourd empoutrage. A droite, était l'âtre, quelques grosses pierres servant de chenets, une crémaillère en bois, avec des entailles pour en varier la longueur, était fixée à une grosse solive et soutenait un chaudron en bronze, ceux en fonte de fer de même forme ne sont arrivés que plus tard. A gauche, un dressoir en sapin garni de quelques vaisselles en bois ou en terre commune. A droite, la chaudière à fromage pendue à un bras tournant sur pivot, avec la presse posée sur une auge en bois creusée à la hache et sentant l'aigre. Au fond de la cuisine, sur un empoutrage se trouvaient les tas de foin. On y montait par un escalier de poules et sur le bord de cette plate-forme se trouvaient les lits des domestiques et ouvriers. Ceux des maîtres et des enfants se voyaient dans la chambre voisine éclairée par une seule fenêtre, très-petite, garnie tardivement de cibles rondes, à peine ⑧ translucides.

C'est près de cet âtre rustique que le soir, à la veillée, se tenaient les jeunes filles occupées à des travaux divers et faisant la causette avec les garçons, sous la garde de leur mère. Si les visiteurs arrivaient quand les filles étaient déjà couchées, certaines mères les réveillaient en criant : « Filles, levez-vous voici les garçons ! » Nous avons connu un de ceux-ci qui, pendant dix ans, alla ainsi à la veillée et finit par épouser une autre femme que celle qu'il courtisait. Cette dernière n'attendit pas l'année pour en faire de même.

On voit à Develier une maison de 1537, où l'on a déjà employé largement la pierre et essayé de faire un tuyau de cheminée ; ne sachant comment s'y prendre, l'architecte imagina de le poser sur 4 arcades ménagées à cet effet dans

les murs environnant la cuisine. Il fit alors monter la cheminée en la rétrécissant graduellement jusqu'au faite de la maison. (\*) Cette cheminée forme ainsi un grand cône carré et creux, mais en échange de cette énorme construction, il ne perça dans la muraille qu'une seule fenêtre excessivement petite, plus propre à donner un peu d'air que du jour. Mais alors, comme longtemps auparavant et encore bien après, le verre était si rare et si cher, qu'on n'en voyait que dans les riches églises et dans quelques châteaux pour peu de fenêtres même. Les autres se fermaient en hiver avec des planches, de la paille, de la mousse, et dans les bonnes maisons, avec du parchemin et plus tard du papier huilé. Les lanternes étaient garnies de lames de corne et nous en avons encore vu l'usage.

Cette cuisine de Develier n'avait point d'âtre ; on faisait le feu sur le pavé recouvrant seulement une partie du sol. La chambre voisine ou le poêle est très-basse ; elle est éclairée par une fenêtre à quatre meneaux. Le plafond laisse voir les grosses solives qui séparent cet appartement du premier étage, plus bas encore que le rez-de-chaussée et n'ayant que deux petites fenêtres. La cave, n'est point voûtée.

Cependant l'architecture commença à faire des progrès dans nos campagnes dès le XV<sup>e</sup> siècle, lorsque la féodalité tombant en décadence ne permit plus la guerre de château à château et restreignit ce fléau à l'usage des souverains laïques et ecclésiastiques. Les premiers ont conservé ce privilège sauvage et ils en usent encore à cœur-joie. Toutefois lorsque l'emploi de ce moyen extrême devint plus rare, les gens des campagnes, moins courbés sous le joug de la féodalité, se hasardèrent peu à peu à construire des habitations en pierres, tout en continuant d'employer le bois pour leurs dépendances. On voit en-

(\*) Montaigne dans un voyage fait en 1580, décrit des cheminées pareilles en Alsace.

core à Courtemaiche un curieux exemple d'une de ces maisons et grange, bâtie en 1577 par un noble de Contenans, se disant seigneur de Courtemaiche, et qui, nonobstant ce titre et ses parchemins de plusieurs siècles, était plus mal logé que nos pauvres paysans actuels. Cette maison seigneuriale n'avait que deux fenêtres sur la rue, une grande et une petite, avec un étage sur le rez-de-chaussée. La tourelle ronde à un angle de la maison servait de cage à un escalier de pierre en spirale, et sur le faite grinçait une girouette aux armes du gentilhomme. Les nobles de Contenans étaient une branche de ceux de Cœuve, dont l'écusson d'azur était chargé d'une cuve d'or d'où sortait une femme nue. Le sire de Contenans ayant obtenu en fief le château de Milandre, sous lequel une caverne célèbre était censée servir de demeure à la fée Arie, ou à une Mélusine, moitié femme, moitié serpent, avait trouvé plus noble de substituer cette dame à la femme vulgaire de l'écusson de Cœuve.

La grange et les écuries de M. de Contenans étaient bâties en bois et couvertes en chaume, comme celles des paysans voisins. Cependant à Courtemaiche, il y avait encore plusieurs nobles qui y possédaient des maisons peu différentes de la précédente. La plupart ont été transformées ou démolies de nos jours. Ce fait se retrouve dans divers villages d'Ajoie, où des rejetons de la vieille noblesse existaient encore, quoique bien déchus. Ils habitaient des maisons en pierres, mais qui n'avaient plus aucun rapport avec les anciennes demeures féodales. En imitation de ces édifices, les paysans émancipés de plus en plus, voulurent aussi avoir des maisons en pierres et l'on en voyait encore plusieurs au commencement de notre siècle à Chevèvez, Cornol, Courtemaury, Asuel, Courroux et autres lieux. Nous avons pu en dessiner encore quelques unes, mais à côté de ces maisons murées et ⑩ couvertes en tuiles, ou en dalles, comme à Chevèvez, il restait des types des vieilles maisons en bois à toi-

ture en chaume, dans le pays de Porrentruy, tandis que dans le restant du Jura, où la culture des céréales était plus restreinte, on ne voyait que des toits en bardeaux. Nous citerons une maison à Courroux, du XV<sup>e</sup> siècle, bâtie isolément de la grange et dépendances, et une autre du siècle suivant attenant à la grange.

Çà et là, au XVI<sup>e</sup> siècle, on commença à bâtir des maisons en pierres, avec des fenêtres à deux ou plusieurs meneaux, généralement garnies de petites vitres rondes, soufflées, comme on le reconnaît au bouton qui sort au centre du disque. Ces vitres étaient encore en usage au siècle dernier et l'on en voit encore à quelques vieilles maisons. On pourrait aussi remarquer que dès le XV<sup>e</sup> siècle et aux suivants, les moulins appartenant aux princes-évêques ou à de riches monastères furent bâtis avec plus de solidité et de luxe que les maisons des paysans. On en voit un exemple au moulin de Liesberg. Quelques fermes, possédées également par le souverain ou des familles riches, furent alors bâties avec plus de soins. Nous citerons une maison à la Hogerwald, où l'on voit des fenêtres à plusieurs meneaux ornées de colonnes et de sculptures qui révèlent un certain art. On a usagé le calcaire blanc à nérinées qui est facile à tailler et qui se trouve dans le voisinage.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à bâtir dans les villages des maisons un peu plus commodes, lorsque le pays fut remis des calamités de la guerre dite de Trente ans ou des Suédois et qui désola notre contrée. On voit encore souvent des restes de ces maisons du XVII<sup>e</sup> siècle, surtout dans la Prévôté de Moutier qui, à raison de sa combourgeoisie avec Berne, n'eut pas à souffrir de cette guerre et put jouir des avantages de la neutralité suisse.

Chaque partie du Jura offrait autrefois un type particulier dans l'architecture de ses maisons. Dans la Prévôté de ⑪ Moutier qu'on vient de nommer, les portes des granges

sont en pierres de taille en forme de voûte surbaissée. Les toits très-plats et en bardeaux, sont à deux pans couvrant d'une seule pièce l'habitation, la grange et les écuries. Les appartements sont bas et lambrissés. Cet usage est général dans les anciennes maisons du pays. En y ajoutant l'habitude de ne point élever le rez-de-chaussée au-dessus du sol, on rendait les habitations plus chaudes, mais peu saines. Les écuries offraient encore bien plus ce défaut.

Les maisons de la Prévôté, durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, étaient grandes et propres ; elles indiquaient l'ordre et l'aisance qui distinguèrent cette contrée depuis la Réformation religieuse. Celle-ci, par la suppression des fêtes qui faisaient perdre près du quart de l'année, par l'établissement de tribunaux de mœurs très-sévères, par plus d'instruction, avait eu une influence heureuse sur cette contrée. Elle y avait amené l'amour du travail et de l'ordre ; la vie simple et une piété plus vraie que celle précédente.

Il en était à peu près de même en Erguel, pour les mêmes motifs. On y voit encore un exemple très-remarquable de ces sortes de maisons à Sombeval, où la classe agricole est restée prédominante, tandis qu'ailleurs l'industrie horlogère a fait changer totalement l'architecture.

Les maisons de la rive gauche du lac de Bienné présentaient autrefois beaucoup plus que maintenant un type tout différent des précédents. Cette contrée toute viticole n'avait besoin que de celliers et de là l'absence si générale de granges et d'écuries à côté, ou ajoutées aux habitations.

Les Franches-Montagnes, pays de neige, offraient aussi des maisons basses, à toits très-plats, chargés de pierres pour tenir les bardeaux. Toutes ces toitures sont garnies de chéneaux en bois pour ramasser l'eau de pluie et de fonte des neiges et la conduire dans des citernes, à raison de l'absence de courants d'eau et de sources. Le bois dominait dans toutes ces constructions, même pour les tuyaux de cheminées.

Au val de Laufon l'architecture se rapproche de celle du canton de Soleure, de la Haute-Alsace et du canton de Bâle. L'emploi de la pierre, pour les habitations est plus commun. Les toits en bardeaux, déjà plus rares, sont remplacés par des couvertures en tuiles.

En général toutes les vieilles maisons des campagnes étaient construites en sorte d'avoir une place plus ou moins grande devant la porte de la grange inférieure, ce qu'on appelait l'*Etua* ou *Etual*. Elle servait de premier abri en arrivant au logis. C'est là qu'on mettait les bœufs sous le joug et qu'on garnissait les chevaux de leurs colliers de toile doublés de paille, avec des cordes pour les traits et point ou très-peu de cuir. Dans les écuries et les granges on n'avait aucun ferrement pour les portes ; elles tournaient sur pivot, avec un loquet et une barre de bois pour serrure. Partout des charnières en bois remplaçaient les nôtres en fer, et des chevilles tenaient lieu de clous.

Quant au mode de chauffage des maisons, il était des plus élémentaires. Les plus anciennes habitations n'ayant que la cuisine pour tout appartement, c'était le feu de l'âtre qui formait le calorifère le plus usuel. Ce feu servait en même temps à l'éclairage, car on ne connaissait pas les chandelles et l'huile était rare. L'usage de se coucher avec le soleil faisait économiser le luminaire. Un proverbe disait, à ce sujet, que les montagnards dormaient seize petites heures durant l'hiver, pour le motif précédent. Lorsqu'on améliora les habitations et qu'on ajouta une chambre à la cuisine, on y plaça un poêle construit en pierre et en terre glaise, puis en briques, avec la même terre. Ce n'est guère que dans le XVII<sup>e</sup> siècle qu'on vit apparaître dans les villages le luxe des poêles à carreaux vernissés offrant des dessins ou figures en relief. Nous avons constaté leur usage dans les châteaux déjà à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Souvent ces fourneaux renfermaient un four à pain, après que l'obligation de cuire au four banal

eut été remplacée par une redevance en argent au seigneur ou au souverain. Ces fourneaux étaient entourés de bancs et, au-dessus, il y avait un séchoir en perchettes ajustées au plafond pour y suspendre le linge et les habits mouillés.

Il est possible qu'avant les grands poêles on avait déjà des petites cheminées (des foënetats) servant à l'éclairage plutôt qu'au chauffage de la chambre de ménage. Elles étaient construites à hauteur d'appui dans l'épaisseur du mur séparant la chambre de la cuisine et elles avaient un petit conduit pour la fumée. On en voyait encore dans beaucoup de maisons au commencement de notre siècle. On y brûlait du bois fendu menu et très sec pour éclairer la chambre et permettre le travail des fileuses et autres ouvrières durant les longues soirées d'hiver.

Le mode de chauffage au moyen d'un fourneau fit  
⑫ donner le nom de poêle à la chambre qui le renfermait.

En général il n'y avait qu'un par maison et même dans les châteaux. Nos vieilles gens étaient plus accoutumés et moins sensibles au froid que nous. Il y a moins de 50 ans que les femmes des campagnes avaient les bras nus, même en hiver. Maintenant on en voit en manchettes et en gants en plein été.

La distribution ordinaire des maisons de paysans aisés, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, consistait en une cuisine au rez-de-chaussée, avec une chambre ou poêle et un petit cabinet à côté. Quand il y avait un étage au-dessus, c'était la même distribution, seulement absence de fourneau et le dessus de la cuisine servait de réduit et de passage à un escalier de poules. Nous avons encore vu dans la partie du château de Pleujouse réparée au XV<sup>e</sup> siècle, un de ces escaliers composé de deux poutres ou limons sur lesquels on avait chevillé des pièces de bois triangulaires pour former les marches; souvent ces sortes d'escaliers étaient placés hors de la maison, sous la saillie du toit, ou sous un petit auvent particulier, pour ménager la place. On économisait aussi les escaliers en faisant

une ouverture au plafond du rez-de-chaussée, au-dessus du fourneau, et c'est par cette trape que les jeunes gens entraient au premier étage. Elle servait aussi au passage de la chaleur du poêle, comme les ouvertures ménagées au-dessus des lits banaux à double et triple étage de coucheurs qu'on voyait dans les châteaux et qui avaient aussi été quelquefois employés dans les villages.

Les caves voûtées étaient inconnues dans les campagnes. On se contentait d'un petit réduit dans un angle de la cuisine, pour y conserver les légumes d'hiver. Ce sont les pommes de terre qui ont exigé, par leur grande culture, la construction de caves plus profondes et quelquefois de voûtes, depuis vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1796, les paysans d'Ajoie enterraient encore tous leurs légumes dans des silos. ⑬

En diverses parties du pays on remarque encore dans les villages et les métairies de petits bâtiments en bois, construits avec des madriers joints ensemble dans les angles, comme les anciennes huttes. Ils sont posés sur quatre grosses pierres, pour les élever de terre. La couverture des anciens est en bardeaux, et seulement pour les modernes en tuiles. C'est dans les petits édifices qu'on resserre les grains et diverses provisions. On les plaçait à quelque distance des habitations pour les préserver des incendies. Ils étaient fermés hermétiquement, n'ayant, à chaque pignon, qu'une lucarne garnie d'une plaque de tôle percée de petits trous. Si ces greniers préservaient les grains des souris et de l'humidité, ils étaient très-défectueux à raison de la rareté de l'air et les grains peu secs s'y échauffaient facilement. A cet égard il faut observer que nos vieilles gens cultivaient plus d'épautre que de blé et que par là même la première ne risquait pas de s'échauffer.

Nous n'avons décrit que les maisons de la classe aisée et moyenne de nos campagnes, tandis qu'à côté il restait encore les huttes des pauvres gens, peu différentes de

celles des temps primitifs. Elles étaient toutefois moins nombreuses que de nos jours, comparativement à la population, par le motif qu'il y avait peu de paysans grands propriétaires et beaucoup plus de fermiers cultivant des terres du souverain, des églises et d'autres possesseurs

<sup>14</sup> du sol.

Chaque cultivateur, tant petit qu'il fût, jouissait de droits sur les terres, pâturages et forêts, laissés en jouissance aux communes par le souverain. Par ce seul fait la position du pauvre cultivateur était meilleure que de nos jours. Si sa demeure n'offrait qu'une pauvre hutte, elle était du moins accompagnée d'une écurie et d'un fenil, pour y loger une vache ou quelques chèvres ; tandis qu'actuellement l'habitation du pauvre est plus confortable, mais elle n'a plus l'accessoire des anciennes. Celles-ci étaient des demeures de petits paysans, et, les nouvelles des maisons de prolétaires.

### <sup>15</sup> Meubles.

Nous avons trouvé plus de données certaines pour l'ameublement des châteaux et des maisons de la noblesse et des bourgeois, que pour les gens de la campagne. Toutefois l'ameublement de ces derniers était en rapport avec la rusticité plus ou moins grande de leurs habitations. Si dans les huttes primitives, comme on le pratique encore dans celles des bûcherons et des charbonniers, les lits ne consistaient qu'en une espèce d'estrade en perchettes assemblées un peu au-dessus de terre, pour garantir de l'humidité, et sur laquelle on avait étendu une couche plus ou moins épaisse de mousse et de fougère, avec quelques pelisses pour servir de couverture, on les avait peu à peu remplacées par des caisses en planches remplies de paille, avec un drap de grosse toile d'étoupes et une couverture de plumes. Plus tard on eut des lits à colonnes avec des rideaux de couleur. C'était un luxe,

aussi les tableaux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous montrent beaucoup de bois de lit sans colonnes, ni rideaux. Des *ex-voto*, dans la chapelle du Vorbourg, donnaient d'intéressants renseignements sur ce sujet, avant qu'on ne les eût mis au rebut ces années dernières. On remarquait des lits avec ou sans rideaux dans lesquels se trouvaient des femmes en couches, avec leurs enfants emmaillotés posés sur la couverture de plumes. Ces enfants étaient fortement serrés et lacés en sorte que tous leurs membres se trouvaient comprimés et qu'ils ne pouvaient faire aucun mouvement. Le supplice du maillot était général dans le pays : les femmes qui voyaient journellement les agneaux, les chevaux, tous les animaux libres dès leur naissance, ne comprenaient pas que leurs enfants se porteraient mieux avec plus de liberté. Quand on reproche aux femmes qui continuent cette coutume barbare, de torturer leurs enfants par les ligatures, elles répondent que lorsqu'ils sont ainsi liés, ils sont forcés de rester tranquilles, pendant qu'elles vaquent à leurs travaux de la maison ou de la campagne. Mais si les enfants souffrent et crient des heures entières, s'ils se font des hernies, ou enfin s'ils meurent dans cette torture, tant pis pour eux. Il faut avouer que dans les pays qui se disent civilisés, l'enfance est soumise à de dures épreuves : le maillot, pour commencer, puis les tortures de l'école pour achever d'arrêter le développement physique de l'enfance.

Dans nos publications sur l'ameublement des châteaux nous avons décrit les lits banaux de la noblesse. Il y en avait dont le matelas et la couverture, tous les deux de plumes, pesaient jusqu'à cent livres. Ces lits, aussi larges que longs, avaient des dimensions doubles des nôtres. On couchait bout à bout, en long en travers. Au dessous, il y avait des couchettes qui, le soir, se tiraient sur des roulettes, pour l'usage des enfants, et, sur le ciel du lit, porté par quatre fortes colonnes, se trouvait un troisième étage de coucheurs : Ainsi, le rez-de-chaussée pour les

enfants, le premier étage pour les grands parents et les hôtes, et le second pour la jeunesse qui escaladait cet édifice au moyen d'une échelle, mais qui pouvait s'échapper par une ouverture ménagée dans le plafond, en guise d'évent.

Il est peu probable qu'on ait pu placer de tels édifices dans les maisons de nos vieilles gens des campagnes, parce que les chambres étaient trop basses. Cependant les couchettes se glissant sous le lit étaient fort pratiquées. Remarquons encore un fait curieux, c'est que les bois de lit d'alors étaient tous très courts, en sorte que si on les avait pris pour la mesure des hommes de cette époque, on aurait trouvé ceux-ci de bien petite taille. Pourquoi ces lits de cinq pieds de long ? Était-ce pour ménager l'étoffe de la literie ?

Si nous jetions un regard plus en arrière, nous trouverions des couches plus élémentaires ; de la paille dans un coin de la cuisine ou de la chambre et même seulement la terre sèche qui formait le plancher. De mon souvenir, deux jeunes mariés fort pauvres, demandèrent à leur curé de bénir leur couche ; mais quand le prêtre arriva dans le réduit, on ne sut lui montrer que la place où l'on espérait établir un lit, quand la fortune le permettrait. L'espérance était là et le curé la fortifia en bénissant le plancher destiné à la couche nuptiale.

Abordons actuellement d'autres meubles. Voici la table, une planche plus ou moins large posée sur un pied formé de deux croisillons réunis par une traverse. Elle était bordée de bancs servant en même temps de coffres et qu'on appelait archebancs, pour les distinguer des arches ou baluts. Ce dernier meuble était la pièce principale du ménage. Il y arrivait avec le trousseau de la femme. On y renfermait les habits, le linge et une multitude de choses disparates, comme le révèlent de nombreux inventaires des XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. On ne connaissait point ces grandes armoires ou garde-robes et moins encore les

commodes avec marbre, comme on en voit de nos jours dans tant de maisons de village. Mais nous n'avons pas à faire mention de ces meubles modernes, et seulement des bahuts de nos vieilles gens, qu'on ne rencontre plus guère que dans des galetas. <sup>(17)</sup>

Les escabelles à dossier étaient un luxe substitué aux tabourets ou sellettes à trois pieds, qui pouvaient se ranger autour de l'âtre à côté de sièges formés d'un simple billot. On ne doit pas oublier quelques chaises à croisillons qui, du palais des évêques, avaient passé dans les huttes des paysans, moins la dorure et les coussins. Ce sont les sceaux de nos évêques au 12<sup>e</sup> siècle et des sculptures du siècle précédent à la porte de l'église de St-Ursanne qui nous les rappellent.

Tous les meubles usagés pour la laiterie étaient en bois, comme une partie de ceux de la cuisine et de la table, sur laquelle on ne voyait que des plats en bois confectionnés avec du hêtre ou du platane sur des tours à perches, jadis très-employés pour fabriquer la vaisselle de table : plats, assiettes, gobelets. Nous avons encore vu bien des ménages usageant de ces tailloirs et assiettes de bois. Cette vaisselle est souvent indiquée dans les anciens inventaires des grandes maisons, mais elle ne servait alors que pour les domestiques, tandis que les maîtres avaient de la vaisselle d'étain. Nos campagnards employaient aussi des plats, écuelles et autres ustensiles de terre cuite. Les plus anciennes poteries sont sans vernis ; la pâte en est fine et assez dure. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle nous avons remarqué des poteries rouges à vernis stannique. Il est probable que l'art du potier a été assez répandu dans le pays, cependant le village de Bonfol était plus particulièrement renommé pour ses caquelons qu'on portait jusque sur les marchés d'Italie et surtout en Suisse, au point, qu'à Fribourg, on appelait caquelons tous les gens de l'Evêché de Bâle.

Tel était le plus gros des meubles de nos vieilles gens ;

17  
on ne voyait point dans leur ménage de vaisselle d'étain, de bronze, de laiton et même très peu en fer. Point de filettes à roue, mais des fuseaux et des fusaioles, comme ceux des temps préhistoriques. Les fabricants de fausses reliques ne le savaient point lorsqu'ils vendaient chèrement des parcelles de la filette de la Vierge Marie et que de bonnes religieuses la représentaient priant son chapellet devant un crucifix, à côté de sa filette et d'une quenouille garnie de chanvre. Celui-ci nous rappelle que dans chaque village il y avait des tisserands fabriquant de la toile de ménage et du véritable triège, si différent du coutil de nos jours. Ils tissaient de même du milaine avec de la laine filée en ménage. Chacun savait teindre ces étoffes en gris ou noir, sans les brûler avec des caustiques.

En décrivant les habitations des villages, on ne doit pas oublier les meubles employés pour l'agriculture. La charrue, dont l'âge repose sur deux roues avec un versoir mobile, est la plus ancienne que nous connaissions avec certitude. Nous en avons un modèle du XVII<sup>e</sup> siècle et nous avons vu les débris de charrues pareilles de la fin du siècle précédent. Ce n'est que dans des temps tout récents qu'on a admis la charrue à versoir fixe et avec d'autres modifications avantageuses. Les anciennes charrues n'avaient en fer que le soc et le coutre ; tout le reste était en bois, les roues mêmes quelquefois découpées hors d'un madrier, ou seulement une tranche sciée au bout d'une bille, n'étaient point ferrées. C'est tout au plus s'il y avait quelques pièces d'assemblage en fer. La herse, de forme triangulaire était en bois avec des dents d'alisier ou de pommier sauvage faisant un long service. C'est à peine si les roues des chariots avaient de minces cercles de fer. Tout l'assemblage des autres pièces était en bois. Les brouettes offraient la même parcimonie dans l'emploi du fer. Les haches, les pics, les pioches avaient conservé la forme de ceux usagés pendant le premier âge

du fer, seulement leurs douilles étaient devenues ovales, au lieu d'être rondes, comme les anciennes. Les faucilles dentelées du premier âge du fer paraissent s'être conservées très longtemps, mais elles se sont recourbées davantage. Nous n'avons pas d'indications certaines sur les faux dont la forme actuelle est déjà très-ancienne. Dans chaque maison on avait un banc d'âne, avec un couteau à deux manches, meubles indispensables pour fabriquer et réparer un grand nombre d'instruments agricoles.

La répartition du mobilier qu'on vient d'indiquer n'était uniforme dans toutes les maisons, mais elle se faisait dans la proportion de la fortune de chaque famille, de même que les animaux que celle-ci possédait et trouvaient ces rapports avec les terres qu'elle cultivait à titres divers.

### Nourriture.

Logés pauvrement, nos vieilles gens avaient une nourriture frugale. Le défaut de bonnes routes et de chemins de communication obligeait de se contenter des produits de la localité ; aussi quand un village était frappé de la grêle, il souffrait de la misère, parce qu'on ne pouvait aller chercher de grains dans une autre contrée. L'assolement triennal des terres exerçait une grande influence sur la nourriture des campagnards. Ceux-ci devaient semer une année du blé ou de l'épeautre ; la seconde des vesces, de l'orge, de l'avoine pour produire le *boige*, et la troisième offrait l'infertile jachère. Ce mode de culture des terres était invariable, à raison de la dime qu'il fallait payer au clergé ou à d'autres possesseurs de cet impôt si lourd pour le peuple. Il pesait énormément plus que notre impôt foncier, pour des motifs trop longs à détailler dans cette notice. Ses finages, par ce fait, étaient divisés en trois classes dont les propriétaires ou fermiers devaient forcément se soumettre à l'assolement triennal qui interdisait toute autre culture. Celle-ci d'ailleurs eut

été impossible avec la vaine pâture qui avait lieu sur tous les finages après la récolte des céréales.

La vente du blé formait un des principaux moyens de se procurer un peu d'argent ; un grand nombre de fermages se payait en grains. Le cultivateur ménageait donc le blé et faisait son pain de boige, pain noir et lourd à digérer. Le montagnard n'ayant point de chemins pour aller au loin chercher du blé ou de la farine, faisait du pain d'avoine, compact, d'un goût amer, d'une digestion difficile. Un dire populaire affirmait qu'en lançant le pain contre la muraille, il y restait attaché comme du mortier. Certains législateurs de monastères le prescrivait comme moyen de mortification. Toutefois, hâtons-nous de le dire, on n'en usait pas à Bellelay et moins encore à Lucelle.

La pomme de terre est restée inconnue dans notre pays jusque fort tard, au XVIII<sup>e</sup> siècle. La culture, dans les finages, n'a commencé timidement qu'en 1769, et tout aussitôt le clergé voulut en percevoir la dime. La querelle, à ce sujet, entre les chanoines de Moutier-Grandval, et les Prévôtois dura jusqu'à la fin du siècle. (Recueil instructif du chapitre de Moutier pages 407, 443). En Ajoie la dime des pommes de terre fut établie en 1777, et on n'en exempta que celles cultivées dans les jardins et les chevenières près des maisons. (Recueil de documents I 496).

Ce sont les Espagnols qui ont apporté la pomme de terre en Europe après la conquête du Pérou. Ils l'ont propagée dans les vastes Etats de Charle-Quint. La France s'est montrée longtemps rebelle à sa culture en grand et c'est à Parmentier qu'elle doit cette conquête, lorsqu'en 1786, il fit garder par des soldats son champ de pommes de terre, jusque-là tant méprisées et décriées. — On les lui vola et elles furent alors appréciées.

On s'étonne actuellement comment les gens des campagnes ont pu vivre sans pommes de terre ; mais alors ils devaient se servir de bien d'autres choses. L'Eglise avait interdit l'usage du beurre et du fromage pendant le ca-

rême ; des œufs durant la semaine sainte. Elle avait encore ajouté d'autres défenses relatives à l'usage de la viande, en sorte qu'il fallait trouver moyen de suppléer à ces substances alimentaires prohibées. Chaque ménage devait entretenir des poules dont le produit fut longtemps soumis à la dime, au profit du curé qui fournissait le coq. Chaque chef de famille devait ensuite deux poules de cens au seigneur évêque ou aux grands monastères. Il paraît que cette redevance fut longtemps exigée en chapons et non pas en poules, car on voit les chanoines de St-Ursanne et de Moutier revendiquer souvent les gras chapons, au lieu des poules étiques. Cette redevance, reste du dur servage de nos vieilles gens, s'est perpétuée jusqu'en 1792.

Une des principales substances alimentaires était la farine qui donnait les pâtes cuites à l'eau, les knepfels, les tôtes au pain ou aux pommes. Les œufs, dans les temps permis par l'Eglise, entraient aussi dans la confection des omelettes, des *caquelons*, des *tôt-faits*, ou *migeules* ; on faisait plus rarement des *noudels* et des *striflés*, cependant déjà connus des Romains. On confectionnait des gâteaux et des *raimés* aux fruits, avec de la pâte de pain, mais ces derniers mets n'étaient pas faciles à faire, quand il fallait tout cuire au four banal et qu'on n'osait encore avoir un four dans chaque maison. N'oublions pas les bouillies au lait et même à l'eau, celles aux pommes acides, le *bandâ*, et quelques autres aux gruaux d'orge, d'avoine et de blé, autrefois très employées et qu'on méprise de nos jours.

On avait une multitude d'arbres fruitiers dans les pâturages communaux et surtout des poiriers sauvages fournissant d'abondantes récoltes qu'on faisait sécher. Ces poires sèches remplaçaient nos pommes de terre à plusieurs repas. Elles étaient encore très usagées dans le premier quart de notre siècle. Les cerisiers non greffés n'étaient pas moins nombreux et leurs fruits se séchaient, au lieu de se distiller, comme de nos jours. On mangeait

les cerises et maintenant on les boit sous le nom de Kirsch, plus ou moins étendu, d'eau de prunes et de trois six, on n'ose dire d'esprit de vin : les marchands de vin sont souvent privés de cet esprit.

Nous ne pouvons qu'indiquer un objet de luxe qui aurait pu faire partie de la nourriture de nos vieilles gens : c'est le miel. Les ruches d'abeilles étaient assez nombreuses, mais leur produit précaire n'était guère goûté par les paysans qui le vendaient aux monastères et aux citadins. C'est tout au plus s'ils faisaient quelque usage de marmelades fabriquées avec le jus de divers fruits, cuits et réduits à la consistance de sirop (muss). Le jus de poires, de mûres, de baies de genièvre et autres fruits fournissait une espèce de confiture, sans addition de sucre. On la portait au marché dans des *ourates* ou petits pots de terre de Boufol. Le café n'a paru dans les villages qu'après 1816 et le sucre n'était guère admis que comme médicament. Napoléon I<sup>er</sup> ayant fermé l'entrée de la France au sucre des Colonies, provoqua et encouragea la fabrication du sucre de betteraves. Les Allemands nous livrent de la chicorée plus ou moins pure qu'on substitue trop généralement au café. Elle n'en a que la couleur.

Les hêtres abondaient aussi dans les pâturages communaux et les forêts. Ils donnaient des récoltes recherchées, parce que l'huile de faine se garde longtemps sans rancir et qu'elle peut remplacer le beurre. On usait aussi à la cuisine l'huile de navette ; mais la culture des plantes oléagineuses était peu développée. Elle se trouvait bannie des grands finages, où l'assolement triennal était obligatoire, et elle ne pouvait trouver place que dans des terrains très-restreints.

L'hiver rigoureux de 1789 à 1790 a détruit une grande quantité d'arbres fruitiers et l'on a négligé de les remplacer. La population étant de moitié plus faible que de nos jours, la production du fruit avait alors une certaine importance. La cueillette des poires sauvages et de la

faine était le sujet d'ordonnances spéciales, pour que chacun pût en recueillir sa part.

Des chênes séculaires croissaient de toute part dans les pâturages et fournissaient des glands pour la nourriture des porcs. Ceux-ci pâturaient durant l'été sur les champs en jachères et, l'automne, dans les pâturages et les forêts, où le gland et la faine les engraisaient. Chaque ménage entretenait des porcs dont la viande remplaçait celle de boucherie, inconnue dans les villages, excepté lorsqu'il fallait abattre accidentellement quelque pièce de bétail. Peu de cultivateurs pouvaient se donner le luxe de tuer une génisse ou un jeune bœuf, en automne, pour en sécher la viande et en faire une provision d'hiver. Les montagnards aisés ont conservé cet usage.

La soupe avec plus ou moins de beurre et de pain était le met du déjeuner. Elle se montrait de nouveau au repas de 10 ou 11 heures et à celui du soir, avec des légumes verts ou diversement conservés. Les pois, les lentilles cultivés dans les champs et soumis à la dime, étaient alors plus employés que maintenant, mais le café était inconnu dans nos campagnes et le tabac défendu par diverses ordonnances. Il était absolument interdit aux prêtres.

Le lait entraient enfin pour une notable partie de la nourriture. Chaque famille avait au moins une vache ou quelques chèvres, admises sur les pâturages communaux. On ne faisait pas autrefois de distinction entre ceux qui cultivaient leurs propres terres ou celles d'autrui. Les fermiers constituaient en Ajoie les trois quarts des cultivateurs. La question de bourgeois ou d'habitant n'était point agitée, comme depuis 1816. La jouissance des pâturages et des forêts était affectée plutôt aux besoins des cultivateurs qu'à leur condition politique. Cette destination était le véritable but de ces terres. <sup>(18)</sup>

Quant à l'usage du vin, il était extrêmement restreint. Il n'y avait pas toujours un cabaret par village. On n'y

trouvait que du vin de qualités diverses, mais non sophistiqué. L'eau-de-vie ne se buvait que rarement et dans de  
⑲ très petits verres. Il n'y avait pas de débits clandestins.

Telles étaient les principales substances alimentaires de nos vieilles gens, et les ménagères en variaient l'apprêt, selon le plus ou moins de leur talent culinaire. Avec ce régime qui nous paraît si maigre, on se portait bien, les jeunes filles avaient des joues roses, rondelettes et à fossettes, plus souvent peut-être, que celles qui vivent, non pas d'amour et d'eau fraîche, mais de café frelaté et de lait écrémé ou étendu d'eau. Les jeunes garçons avaient une plus douce haleine que ceux dont la bouche est convertie en une cheminée infecte par un usage immodéré du tabac, altérant la santé et amincissant les finances. Plus de simplicité dans les habitations, dans la toilette, dans la nourriture peut s'allier avec la plus grande somme de liberté dont jouit la génération actuelle. Un retour modéré vers cette partie de l'ancien régime ne nuirait aucunement au bien être du pays. On verrait moins de faillites et de pauvres sur les chemins. Nous racontons le passé, sans faire de lois somptuaires qui engendrent le désir de les enfreindre et remplissent rarement leur but.

Dans l'énumération des principales substances alimentaires de nos vieilles gens, nous avons dû faire bien des oublis. Quelqu'un nous a reproché d'avoir oublié le gibier qui était si abondant, encore à la fin du siècle dernier, qu'il n'était pas rare de voir en plein midi des troupeaux de 28 à 30 cerfs et biches et tout autant de sangliers pâturant dans les blés ; mais cette venaison n'était pas pour le peuple. Il devait la nourrir et il ne s'en nourrissait pas. Quand il avait le malheur d'y toucher, il était frappé de grosses amendes et de la prison.

Nous devons dire encore que tous les aliments dont on a parlé n'existaient pas dans chaque maison. Bien des familles ne possédaient pas assez de terre pour se procurer du pain toute l'année, et elles manquaient d'argent pour

en acheter. Plusieurs ne faisaient de pain qu'à de longs intervalles, et même seulement une fois l'an, en le cuisant ou séchant assez pour qu'il pût se conserver. Les poires sèches cuites à l'eau remplaçaient le pain en bien des ménages; on était plus sobre que de nos jours. On ne faisait pas toujours trois repas dans la journée et non encore cinq comme maintenant, et même beaucoup en accepteraient un sixième, ne fût-il que d'eau-de-vie. Avec cela ils exigeraient une réduction des heures de travail et une augmentation de salaire de la part de ceux qui leur imposent la fatigue de ces repas multiples. Peut-être que nos vieilles gens avaient un estomac moins élastique et, ce qui le fait présumer, c'est qu'on voit souvent des individus qui ne transpirent qu'en mangeant, d'où l'on peut supposer qu'ils travaillent énergiquement à accroître la contenance de leur gésier, afin de se procurer des estomacs d'autruche et de conserver des bras de laine. ⑳

### Costume. ㉑

Le costume de nos vieilles gens des campagnes n'est pas aussi facile à décrire que celui des habitants des villes qui aimaient à se faire peindre dans leurs plus beaux habits. Les artistes, même médiocres, ne trouvaient pas de pratiques dans les villages et alors on ne voyait pas les jeunes filles regardant à l'église les photographies de leurs amoureux insérées dans leurs livres de prières, avec des images de saints quelconques. Il y avait à cela un empêchement majeur, c'est qu'on n'apprenait pas à lire aux femmes et qu'à l'église, au lieu de livre, elles égrenaient un chapelet, pendant que leurs yeux et leurs pensées couraient ailleurs.

Nous n'avons pu nous renseigner sur les ouvrages des artistes étrangers qui ont dessiné ou peint des costumes des anciens temps. Ils ne sont pas venus chercher des modèles dans nos campagnes et les paysans dessinés par

Adam n'ont point de ressemblance avec les nôtres. Nous devons donc nous en tenir à nos artistes indigènes et chercher leurs œuvres surtout dans les *ex-voto* suspendus dans quelques églises et qui ont échappé aux dévastations de 1793. Des églises nous ont fourni des indications sur les ②① temps les plus anciens. Celles de Dampfreux et de St-Ursanne, dans leurs parties du XI<sup>e</sup> siècle, avaient des sculptures représentant des individus vêtus d'une jaquette sans plis, fermée par une ceinture et arrêtée au col par une agrafe. Ce vêtement était le précurseur de la blouse arrivée chez nous très-tard. Ces mêmes figures se remarquent dans l'église de Feldbach, du XII<sup>e</sup> siècle et dans divers monuments de la Suisse.

Il y a une soixantaine d'années qu'on pouvait voir dans la chapelle du Vorbourg des *ex-voto* représentant des individus de toutes les classes de la société et offrant de très-curieux détails sur les costumes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Quelques-uns de ces tableaux remontaient même au XV<sup>e</sup>, mais les restaurateurs d'églises, dont l'unique soin a presque toujours été de faire du clinquant, du bariolage, pour plaire au vulgaire, ont mis au rebut et détruit un grand nombre de ces tableaux. Il n'en reste plus qu'un du XVI<sup>e</sup> siècle et ceux du XVII<sup>e</sup> se font très-rares. On y remarque que les gens des campagnes sont fort simplement vêtus d'habits de couleurs sombres plutôt que de celles voyantes. On sait ensuite que les étoffes se tissaient dans les villages mêmes. On y filait la laine pour fabriquer le milaine avec trame de bon fil, frappé de gros fil de laine. C'était avec cette étoffe qu'on faisait les vêtements d'hiver pour les hommes et les femmes. Ils étaient solides et ils duraient longtemps. En été, on portait généralement des vêtements en triège très-fort et quelquefois teint en noir ou en gris dans les ménages mêmes et sans frais.

Nous avons deux statuettes ou poupées de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle représentant des paysans ou des bergers de notre pays à cette époque. L'un est un homme

âgé et l'autre un jeune homme. Tous deux portent des cheveux longs et de grands chapeaux en feutre noir. L'un a un veston de toile écrue et l'autre de toile grise. Ils sont ouverts par devant, laissant voir, pour le vieillard un gilet ou plutôt un plastron de basane, et pour son compagnon, un gilet croisé en toile rose. Ce dernier a des culottes courtes et étroites de même étoffe que son veston, et le vieux, des culottes en toile écrue, larges dans le haut et plissées au genou. Tous deux sont chaussés de bas de toile et de gros souliers à lappes rouges. Ils portent des bisacs en peau et chacun une cornemuse en écorce.

Nous n'avons trouvé aucun indice des sabots avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais bien des souliers à fortes semelles qu'on voyait aux pieds des jeunes filles, comme à ceux de leurs grands parents. Cependant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les hauts talons ont aussi poussé sous la plante des pieds des femmes et cette mode reproduite de nos jours n'a jamais été favorable à leur santé, parce qu'elle oblige de marcher le corps penché en avant dans une position qui n'est pas naturelle. La mode si dispendieuse des bottes et des bottines était inconnue.

Cette simplicité dans le costume a duré longtemps, non pas d'une manière absolue, car la disposition à copier les vêtements de la classe plus aisée des villes a aussi mordu les gens des campagnes; mais ceux-ci étaient généralement trop pauvres pour singer les modes de la noblesse et des riches bourgeois. S'ils en ont quelque peu emprunté les formes, du moins ils ont gardé leurs bonnes étoffes de ménage. Ce fait ressort d'une manière assez curieuse dans les *ex-voto* du Vorbourg qui tapissaient naguère toutes les parois de cette église. Ce qui distingue surtout les bourgeois aisés des villes des gens des campagnes, c'est que les premiers portent des manchettes et des cravates brodées, et en particulier des grands manteaux bleus ou bruns qui étaient le vêtement distinctif des hommes appartenant à la magistrature, et

que portait aussi le clergé. Dans les villages, le manteau n'était permis qu'aux membres de la justice et encore, en Ajoie, il n'y avait que les justiciers de la mairie d'Alle qui eussent ce privilège. Nous trouvons cependant dans les dépenses du chapitre de Moutier une rubrique indiquant la fourniture du manteau que les chanoines donnaient aux maires ou régisseurs de leurs domaines en Ajoie, au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1744 un de ces manteaux fut payé 10 livres de Bâle ou dix-huit francs de notre monnaie, mais ayant alors une valeur plus que triple.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle le costume ne varie guère pour les paysans, hommes et femmes. Voici celui de Pierre Péquignat, ce vaillant défenseur des libertés d'Ajoie, qu'un prince-évêque despote et cruel fit périr sur l'échafaud en 1740. Ce brave paysan de Courgenay s'était fait représenter, avec toute sa famille, sur un *ex-voto* en 1739, mais ce tableau a disparu avec bien d'autres depuis peu d'années. Péquignat portait un habit brun, à collet bas et à larges pans, avec de gros boutons blancs sur le devant, aux poches de côté et aux retroussis des manches. Sa chemise était fermée au cou par une étroite cravatte noire et les manches plissées au poignet, son gilet brun descendait jusque sur les cuisses, couvrant en partie ses culottes bleues. Ses bas blancs étaient roulés au-dessus des genoux et ses souliers fermés de boucles jaunes. Sa coiffure consistait en un chapeau à trois cornes. Le costume de ses fils ne différait guère que par la nuance des étoffes. La femme était vêtue d'une robe et mantelet bruns, avec tablier blanc. Elle avait un mouchoir blanc noué sous le menton et dont les bouts pendaient sur la poitrine. Les bourgeoises portaient le même mouchoir déjà à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et encore dans le courant du suivant. La femme de Péquignat était coiffée d'un petit bonnet à fond bleu, bordé d'une blonde blanche posée sur une garniture brune, sa chemise était plissée au poignet et ses souliers à hauts talons.

Plusieurs paysannes de cette époque portent un costume presque pareil, seulement le tablier blanc est quelquefois chargé de grands ramages bleus ou verts. Pendant les quinze premières années de notre siècle on voyait encore dans les campagnes tous les hommes et les femmes âgés portant le costume du siècle précédent. Quelques-uns même avaient conservé l'habit rouge emprunté aux bourgeois des villes. Ce n'est que peu à peu que les grands feutres, si commodes et tenant lieu de parapluie, jadis inconnus, ont été remplacés par des chapeaux à bords étroits, que les habits à grandes basques, les *djepons* de nos villageois, ont fait place à des vestes plus ou moins courtes et que la blouse est arrivée de Bourgogne, probablement avec les sabots.

Nous avons été heureux de trouver toute une collection de costumes des vingt dernières années du siècle passé, dessinés et peints par un artiste indigène, M. Band qui, en 1792, trouvant ce nom trop vulgaire, lui ajouta une terminaison italienne et signa ses peintures Bandinelli. C'était un homme actif, de grande intelligence, qui a su saisir les types des costumes des principaux districts et villages de l'Evêché de Bâle. Ses peintures originales doivent encore exister à Porrentruy, dans une maison dont les propriétaires n'ont jamais voulu nous les montrer. Mais M. Schirmer, plus heureux, a pu en faire une copie qu'il nous a prêtée avec une grande obligeance, nous les avons calqués en même temps que quelques autres dessins de costumes de notre siècle, qu'il a ajoutés à ceux de Bandinelli.

On remarque au premier coup d'œil, que dans la partie allemande du pays, les costumes se rapprochaient de ceux de la Forêt-Noire, plutôt que de la Haute-Alsace. Les personnes âgées le portaient encore de notre souvenir. Dans ces mêmes villages allemands on a conservé plus longtemps qu'ailleurs les anciennes modes, les habits longs à grands pans et à gros boutons ; les gilets descendant jus-

que sur les cuisses, les culottes courtes, les souliers à grosses boucles de cuivre et le chapeau à larges bords retroussés d'un ou de deux côtés.

Les dessins de Bandinelli révèlent que chaque contrée avait un type de préférence, se distinguant de celui des autres localités. Nous regrettons que cet artiste n'ait pas donné les costumes de la Prévôté de Moutier et de l'Erguel.

On verrait que, dans le premier de ces districts, ils seraient de couleurs peu voyantes. Le noir et le gris prédominaient pour les vêtements des deux sexes. A l'époque de la Réformation, on avait banni le luxe des habits et admis des modes simples qui se sont conservées très-longtemps. Des documents du XVI<sup>e</sup> siècle nous apprennent que les Prévôtois appelés alors sous la bannière de Berne, dont ils étaient combourgeois, portaient des vêtements noirs. Il en était alors de même en Erguel et, dans la partie inférieure de cette contrée où l'agriculture était la seule industrie, l'ancien costume se maintint plus longtemps que dans le Haut-Erguel, où le travail des dentelles et de l'horlogerie avait procuré plus d'aisance. Avec celle-ci pénétra le luxe et l'imitation des modes des villes ; mais aussi les dangers qu'ils offrent. On gagne beaucoup quand les affaires vont bien ; on dépense à proportion et souvent au-delà du gain. De là, quand l'industrie chôme, ces périodes d'angoisses et de débine qu'on aurait pu éviter avec un peu plus de prudence. La fable de la cigale et de la fourmi est applicable à ces imprévoyants des temps modernes, tandis qu'ils en accusent la société toute entière.

Les cultivateurs ne sont pas exposés à ces graves embarras. Ils gagnent moins, même dans les bonnes années, que les industriels, mais dans les mauvais jours, ils parviennent toujours à se procurer leur pain et à se maintenir dans une situation dont ils savent se contenter et à laquelle ils s'accoutument.

Il resterait un vide dans notre cadre, si l'on ne disait rien des industriels qui confectionnaient les vêtements de

nos vieilles gens, de ces tailleurs ambulants qui allaient couper et coudre, dans chaque maison, les étoffes fabriquées au village et qui, pour un mince salaire et leur nourriture, confectionnaient les *djepons* ou les habits des hommes, et les jupons, avec les mantelets des femmes. Le tailleur remplaçait notre gazette : il était au courant des hommes et choses de son cercle de couture. Il se trouvait en quelque sorte le successeur des jongleurs de village du moyen âge. Comme eux, il savait souvent racler une guigue et la jeunesse le mettait en réquisition pour lui noter quelques danses, quand l'occasion s'en présentait, ou qu'on la faisait naître. Il chantait volontiers, tout en tirant l'aiguille, et, s'il était joli garçon, il exerçait une concurrence redoutable aux amoureux du village. Quelques vieilles chansons patoises rappellent encore la préférence que lui accordaient les belles de leur temps, qui se laissaient prendre à la langue habile du beau pelletier.

Çà ci bé peletie, çà stu qui vorò,  
Et les noterai, y les dainserò,  
Voule, voule, voule, mon tiure vai voulai.

Traduction :

C'est ce beau tailleur, c'est celui que je voudrais,  
Il les noterait, je les danserais,  
Vole, vole, vole, mon cœur va voler.

Le cordonnier chantait bien dans la même maison, à la journée et, semblait-il, dans les mêmes conditions ; mais il n'avait jamais la vogue du tailleur. En vain, en cadence, il battait la semelle sur un gros caillou, cette musique sentait le cuir et la poix.

On ne voyait pas dans nos villages de ces enseignes de faiseuses de modes, si multipliées de nos jours. Ces artistes n'auraient pas trouvé de pratiques, tant la simplicité des coiffures était grande. Et d'ailleurs la pauvreté des campagnes ne permettait pas ce luxe. Çà et là cependant le luxe faisait irruption dans tous les villages, lors-

que des garçons et surtout des filles avaient été en condition dans les villes, où ces dernières modifiaient leur toilette et venaient ensuite l'étaler dans les villages. Souvent aussi cela ne durait guère : il fallait tantôt en revenir aux simples et bonnes étoffes de ménage, ne ressemblant nullement aux toiles d'araignées dont s'habille la jeunesse actuelle. Aussi voit-on maintenant plus d'une jeune fille aller se marier à l'église en robe de soie et manquer de linge pour envelopper un premier enfant.

Si à cette étude sur la vie matérielle de nos vieilles gens, nous devons ajouter celle sur leur vie morale, nous aurions un sujet difficile à traiter. Il faudrait faire la revue de leurs institutions politiques qui ont toujours influencé sur la vie des peuples. Il serait dès lors nécessaire de refaire le tableau de leur vie religieuse toute imprégnée des croyances du moyen âge, d'étudier l'instruction qu'on leur donnait avec la plus étroite parcimonie, et l'on arriverait à ce résultat que la vie morale de nos vieilles gens était en rapport avec celle matérielle et toutes deux proportionnées aux besoins d'autrefois.

Lorsqu'au temps de la féodalité le pauvre serf voyait son seigneur logé dans une tour ressemblant à une prison, n'ayant pas toujours une fenêtre vitrée, il se contentait de sa hutte en bois d'un accès plus facile et où la lumière pouvait au moins arriver par la porte ouverte. Quand alors il remarquait à l'église que son seigneur ne savait pas lire et qu'il se soumettait humblement à toutes les prescriptions de l'Eglise et même du curé, il l'imitait sans effort.

A mesure que la civilisation a progressé, le peuple de nos campagnes en a profité matériellement et moralement, sans toujours en comprendre l'avantage et regrettant souvent le passé, dont il ne se rappelait que le beau côté, sans se souvenir du mauvais. On entend encore de nos vieux campagnards qui, ayant ouï parler, par leurs parents, de l'ancien régime des princes-évêques de Bâle, se hasardent à en désirer le retour ; comme des

gens plus jeunes qui rêvent encore le bon temps des grands baillis dont les oligarques de Berne dotaient le Jura, mais si aux uns et aux autres, on leur détaille par le menu ce qu'était le peuple sous les princes et les baillis, pour lors cependant, ils avouent qu'ils sont mieux maintenant qu'autrefois. Il n'y a que les grincheux qui, par habitude ou par système, ne veulent pas faire cet aveu. Certaines gens même ont soin de les entretenir dans ces sentiments rétrogrades pour en tirer profit.

Soyons donc heureux de voir les cabanes en bois de nos pères transformées en belles et bonnes maisons de pierre, avec fenêtres vitrées, souvent ornées de rideaux dans l'intérieur et de pots de fleurs au dehors ; de trouver dans ces habitations fraîches en été et bien chauffées en hiver, un mobilier dont se seraient enorgueillis les seigneurs d'autrefois ; de savoir que le bétail a décuplé de valeur, que les chevaux ont de bons harnais en cuir, que les bœufs en ont déjà de pareils, au lieu de ces jougs incommodes et même cruels qui ne permettent qu'une partie de l'emploi de la force des bœufs et qui sont pour ces animaux un véritable supplice.

Un peu moins de luxe dans les vêtements ne nuirait pas et même un retour à ces habits simples taillés dans de bonnes étoffes de ménage, donneraient un double profit : plus d'économie et plus de durée.

Les fermiers d'autrefois sont devenus les propriétaires de leurs fermes, par suite de la vente des domaines nationaux après 1792. Ils sont libres de cultiver leurs terres comme ils l'entendent. Plus de dîmes, de cens, de ces corvées multiples d'autrefois, mais un impôt tolérable, dont on connaît le montant à l'avance. Entière liberté de commerce, d'industrie, d'opinion politique ou religieuse. Partout de bonnes routes ou chemins ; facilité de vendre les produits de la terre ou de se procurer ceux qui manquent au pays. Ce n'est pas l'âge d'or toutefois, il n'a jamais existé et il n'existera jamais, mais comparé à la position

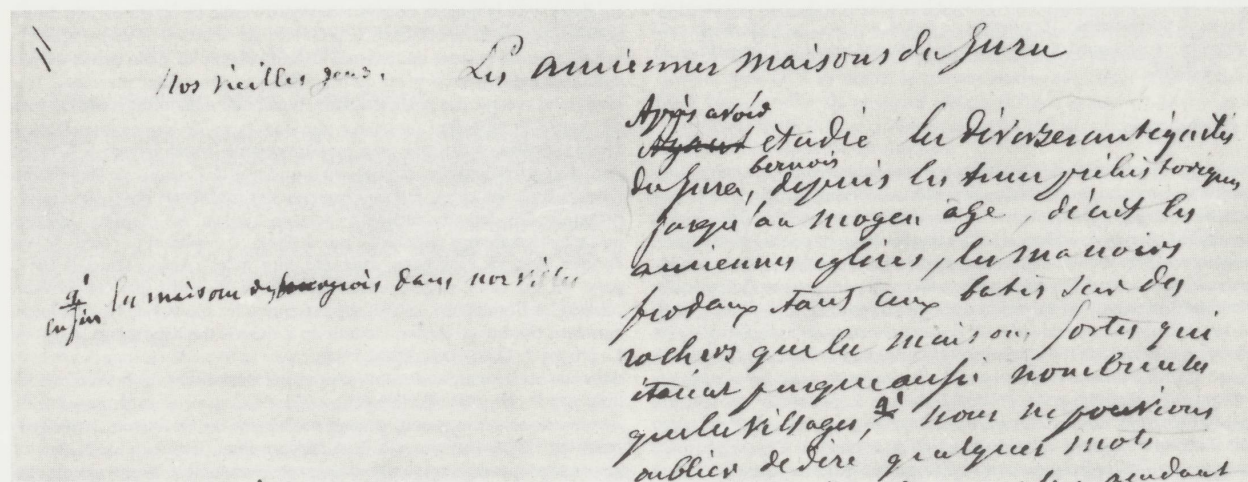
qu'avaient nos vieilles gens, celle actuelle lui est certes bien supérieure.

Cette situation pourrait être encore fort améliorée, puisque nos institutions le permettent. Elles nous donnent pleine liberté de culture, toutes facilités d'améliorer nos races d'animaux domestiques ; elles encouragent même ce perfectionnement. Si déjà l'agriculture a fait des progrès de nos jours, ils ne sont pas suffisants. Il faut de plus en plus abandonner les vieilles routines, tout en conservant ou en revenant à la prudente économie de nos pères. On doit diminuer le luxe inutile et employer les sommes qu'il absorbe à des choses plus avantageuses. Puissent ces quelques points de comparaison entre le passé et le présent être de quelque utilité aux descendants de nos vieilles gens.

## COMMENTAIRES

### 1 A propos du titre

Publié sous le titre *Nos vieilles gens*. — *Maisons, meubles, nourriture & costumes avant le XIXe siècle*, le texte réédité dans ce numéro spécial de «L'Hôtâ» est un peu différent de celui qu'on peut lire dans les notes d'Auguste Quiquerez conservées au Musée de Porrentruy. Première remarque importante : ce manuscrit partiel ne porte pas le titre précité mais, simplement notée au haut d'un des feuillets, l'inscription bien visible sur la reproduction ci-contre : *Nos vieilles gens*. Elle est placée à côté de ce qui devrait être (très vraisemblablement) un sous-titre : *Les anciennes maisons du Jura*, et qui sera finalement remplacé par ce simple repère : «Habitations».



Un extrait des notes manuscrites d'Auguste Quiquerez pour «Nos vieilles gens».  
(Document conservé au Musée de Porrentruy)

## 2 Introduction

Le début du texte manuscrit est le suivant: *Après avoir étudié les diverses antiquités du Jura bernois, depuis les temps préhistoriques jusqu'au moyen âge, décrit les anciennes églises, les manoirs féodaux, tant ceux bâtis sur des rochers que les maisons fortes qui étaient presque aussi nombreuses que les villages, enfin les maisons des bourgeois dans nos villes, nous ne pouvions oublier de dire quelques mots des habitations du peuple pendant le moyen âge, et de quelques-unes des choses qui s'y rattachent, telles que le mobilier, la nourriture et le costume de leurs habitants.* En comparant ce texte au fragment du manuscrit reproduit, on peut suivre l'évolution de la pensée d'Auguste Quiquerez à travers les adjonctions, les compléments et les mots biffés. J'aime beaucoup ces quelques lignes parce qu'elles permettent d'approcher de très près la conception d'une étude quasiment unique dans l'oeuvre de Quiquerez, la seule où il s'occupe des principales conditions de vie du peuple jurassien. Cette citation est intéressante pour une seconde raison: Auguste Quiquerez n'a pas encore choisi le repère chronologique «AVANT LE XIXe SIÈCLE», que l'on trouve dans le titre et dans l'introduction publiée.

Le fragment des notes manuscrites reproduit ici laisse deviner un homme pressé, très occupé, bien organisé pour faciliter les modifications ultérieures des notes jetées d'un jet sur la feuille de papier partagée en deux selon la vieille méthode de l'administration. Presque toutes les pages de ce dossier sont disposées ainsi, mais d'autres manuscrits révèlent qu'il écrivait beaucoup plus lisiblement la version définitive de son texte. Un examen attentif des modifications laisse apparaître son souci de donner autant de précisions que possible, d'explicitier ce qui, à son avis, menace d'être mal interprété. A cet égard, l'adjonction de l'adjectif «bernois» après Jura est très révélateur.

## 3 Habitations

Vouloir présenter tous les problèmes soulevés par ce bref résumé équivaldrait à écrire un commentaire au moins aussi volumineux que la totalité du texte d'Auguste Quiquerez, d'où la nécessité de s'en tenir à l'essentiel. Il me semble néanmoins nécessaire de rappeler le point de vue du Dr Henri Joliat qui, après avoir longuement étudié la préhistoire du Jura, passablement mis en doute les informations fournies par Auguste Quiquerez et même fait preuve d'une suspicion certaine à l'égard de cet auteur, écrivit: *La suspicion dont son travail était l'objet, par suite du manque, dans ses oeuvres imprimées, de renseignements précis et détaillés sur ses prospections, tombe (...) depuis que nous avons eu l'occasion de consulter les papiers d'Auguste Quiquerez, grâce à l'obligeance de la famille de M. Gustave Amweg. (...) Les erreurs d'interprétation qu'on peut encore lui reprocher sont dues aux moindres connaissances de la science de son temps en ces domaines antéhistoriques.* («Actes» 1947, page 99). Cette remarque faite à propos de ses travaux archéologiques s'applique parfaitement à cette notice sur les habitations rurales jurassiennes. Les informations contenues dans «Nos vieilles gens» sont incomplètes, car il manque les illustrations. A ce

sujet, l'exemple de Develier donné ci-après laisse penser combien aurait été précieuse une réédition complétée des fameuses planches dont il parle en ces termes dans ses notes manuscrites: *Des planches nombreuses ajoutées à notre texte (...) n'ont d'autre mérite que celui de copies fidèles des édifices et des costumes qu'elles représentent avec l'indication de leur origine.* Alors que j'ai retrouvé une liste des planches relatives aux costumes (voir page 69), je n'ai pas eu cette chance pour les documents architecturaux. La seule référence est celle-ci: *Nous avons décrit dans un ouvrage antérieur les anciennes églises du pays et nous ne placerons dans ce recueil que deux planches renfermant quelques dessins originaux de vieilles églises démolies de notre souvenir.* Cette remarque laisse supposer que chacune des 45 ou 41 planches comprenait plusieurs dessins, selon le procédé qu'il utilisait habituellement pour publier dans les «Actes». On mesure ainsi l'appauvrissement du document «Nos vieilles gens» que provoque la disparition de ces planches. Ose-t-on rêver de les retrouver un jour?

## 4 Des ruines

Maisons de bois ou de pierre ne laissent guère de vestiges lorsqu'on les démolit car, le plus souvent, le bois est brûlé et les pierres... récupérées. Le gros problème que pose toute la notice «Nos vieilles gens» est le manque de précisions chronologiques, car on ne sait jamais de quelle époque Auguste Quiquerez parle, et ce qui est valable à telle période de l'histoire ne l'est pas nécessairement pour une autre.

La théorie de la maison de bois antérieure à celle de pierre est loin d'être admise par tous les spécialistes et, pour ma part, je ne sais qu'en penser. A la vérité, rien ne permet de trancher définitivement au stade actuel de nos connaissances. Mon avis est qu'il ne faut pas généraliser mais tenir très largement compte des particularismes régionaux si importants dans le Jura où, faut-il le rappeler? on trouve plusieurs types de fermes jurassiennes. Cette évocation historique est à prendre comme le témoignage de la façon dont Auguste Quiquerez envisageait la question de l'histoire de l'habitation dans le Jura, sans plus. Un seul exemple des problèmes posés par l'interprétation des données recueillies lors de fouilles: les maisons lacustres qu'on a si longtemps fait étudier aux écoliers! Au courant des idées de son époque, Auguste Quiquerez y fait référence, et les «Actes» (ceux de 1851, page 41, ou 1855, page 8) nous permettent de savoir que cet écrivain, comme les Emulateurs, suivait avec attention les travaux de l'archéologue zurichois Ferdinand Keller, l'auteur de la théorie des habitations lacustres. La phrase de Quiquerez est assez vague avec sa formule «le long des rives»; dans ses notes manuscrites il usa du terme «palafittes» et précisa que les maisons de ce temps-là étaient construites «sur des claies». Impossible de savoir ce que cet ingénieur pensait réellement des problèmes techniques posés par la construction sur l'eau. Aujourd'hui, la théorie de Keller est abandonnée, mais cet archéologue et ses émules firent néanmoins grandement progresser les connaissances préhistoriques. N'est-ce pas l'essentiel? (Sur cette question, voir le chapitre IV de la «Suisse préhistorique», de Marc.-R. Sauter, paru à La Baconnière, en 1977).

## 5 Ruines romaines à gogo

Incontestablement, Auguste Quiquerez avait tendance à voir des ruines romaines dans tous les vestiges qu'il découvrait. En ce cas, les notes manuscrites sont différentes et plus explicites que son texte définitif puisque la phrase était alors: *De là vient que lorsque dans la campagne on remarque des fondations d'édifices d'époque inconnue, dans des sites impropres à la construction des châteaux, le peuple dit qu'il y avait eu là une église ou un couvent. Nous pourrions citer de nombreux exemples de ce dire populaire et des (?) caractéristiques qui s'y rattachent, ce qui a été pour nous l'indication d'édifices généralement de l'époque romaine.* Si l'on souligne que le «généralement de l'époque» avait été ajouté aux notes primitives, puis remplacé par «constamment», on peut en conclure que Quiquerez généralise trop grossièrement ses observations. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le Dr Henri Joliat ait ajouté à la remarque donnée sous le commentaire no 3: *Néanmoins, les réserves que nous avons faites sur la réalité dans notre Jura, de nombreux camps et castels romains, subsistent. Les recherches futures prouveront-elles que les vues de notre grand archéologue furent en quelque sorte la prescience d'un savant, observateur et passionné?* («Actes» 1947, page 99).

## 6 De l'art du maçon...

Bien que je ne sois ni maçon, ni archéologue, je me demande cependant si cette explication est suffisante: ne pourrait-on pas (aussi?) expliquer le choix de ce matériau de construction par les difficultés de transport? Auguste Quiquerez lui-même les évoque peu après à propos des scieries et d'un matériau bien moins lourd. Alors...

## 7 Ultime témoin des maisons de bois d'antan?

Si l'on fait abstraction des greniers, je suis enclin à croire que la maison dite du banneret Wisard à Grandval, est la seule ferme existant encore dans le Jura où il est possible d'observer des façades de bois faites de madriers taillés à la hache. (Voir photographie en couleurs dans «Que deviennent les anciennes fermes du Jura?», page 43, publiée par la Société jurassienne d'Emulation en 1978). Cette exceptionnelle demeure est un joyau de l'architecture rurale jurassienne et elle est encore presque intacte.

## 8 Au coin du feu

Cette brève description fut primitivement rédigée de la manière suivante: *Nous pourrions nommer plusieurs grandes maisons de ferme dans lesquelles on trouvait en entrant une grande cuisine voûtée. A droite était l'âtre, quelques grosses pierres servant de chenets, une crémaillère consistant en une chaîne attachée à une poutre soutenant un gros chaudron ventru en fonte de fer, et (?) une broche. A gauche le dressoir en sapin sur lequel on trouvait quelques plats en bois et diverses écuelles en terre rouge. A droite la chaudière à fromage pendue à un bras mobile, avec le chargeoir ou la presse*

*posé sur une auge de sapin creusée à la hache et sentant l'aigre. Au fond de la voûte, sur la gauche, une porte basse donnant sur l'écurie et un empoutrage, le solier, où le fourrage est amoncelé; on y montait par un escalier de poule et sur cette plate-forme se trouvaient les lits des ouvriers et domestiques.* Ami lecteur, prenez la peine de comparer ce texte avec celui qui a été publié et vous verrez combien celui-ci a l'allure de notes prises quasiment sur place; à mon avis, Quiquerez décrit une maison qu'il connaît bien, et je regrette vivement qu'il n'ait pas cédé à son idée de «nommer plusieurs grandes maisons de ferme». Les nuances, les variantes qu'on peut constater sont précises et conformes à ce qu'on connaît des anciennes fermes de son temps. A propos de l'empoutrage sur lequel dormaient les domestiques, mon père en a encore vus; il a même apprécié le fait qu'on avait chaud sur cette «galerie» alors que le froid régnait sur le sol de la cuisine.

## 9 La cuisine avec «tué» de Develier

La brève description de la cuisine de Develier que vous venez de lire m'a dès le début semblé être un document architectural intéressant, malgré les erreurs de terminologie. Chacun ne partageant pas mon avis, il convient de donner ici la reproduction du seul dessin (conservé dans le dossier no 7 déposé au Musée de Porrentruy) où il est question d'architecture. La partie supérieure de cette feuille de papier précise que *Quelques villages d'Ajoie ont conservé plus ou moins de ces vieux types. Nous citerons ceux de Chevenez, Bure, Damvant, Grandfontaine, Fahy. M. Bachelin (...?) ce type et en dernier dans son album des Suisses à la frontière en 1870.* Le manque de détails dont se plaignent les amateurs d'archéologie qui étudient les travaux d'Auguste Quiquerez, se fait ici aussi cruellement sentir: les «vieux types» dont il parle, sont bien évidemment les deux modes d'aménagement de la cuisine, ainsi qu'il en donne le croquis au-dessous. (Voir page suivante). Mais l'énumération de quelques villages d'Ajoie ne permet pas de déterminer si cuisine voûtée et cuisine avec «tué» étaient présentes dans chaque localité, ni dans quelle proportion.

Beaucoup plus intéressants sont les croquis. Celui de gauche présente donc une cuisine voûtée pareille à celle qu'il a décrite et dont la note no 8 donne tous les éléments disponibles. On retrouve ici les principaux éléments cités, plus, détail précieux, une inscription disant: *Cuisine du second Vorbourg et des Ortières.* Cette indication prouve au moins une chose: Auguste Quiquerez est allé sur les lieux dont il parle, car les fermes du «Deuxième Vorbourg», comme on dit aujourd'hui, et des «Orties» sont très proches du domaine de Bellerive où il vivait.

Le second croquis est lui aussi accompagné d'une légende brève et précise: *Cuisine de Develier.* Pas de doute, il a voulu illustrer son récit. Si la Société jurassienne d'Emulation avait alors publié le texte et les planches préparés par Quiquerez (peut-être aurait-il dû les refaire pour faciliter la reproduction?), cette notice serait beaucoup plus intéressante et surtout plus explicite. Ainsi, en voyant le croquis de la cuisine de Develier, on comprendrait sans peine ce qu'il veut dire quand, fort malhabilement, il parle d'une cheminée ayant la forme d'un «grand cône carré et creux». Il est presque certain que cet ingénieur savait qu'un tel volume est une pyramide tronquée



ferme franc-montagnarde le type même de la maison paysanne du Jura? Il suffit de constater avec quelle régularité on détruit les devant-huis pour être convaincu du peu de cas que l'on fait des fermes dites du «Bas-Jura»... et de regarder toutes les villas familiales ayant eu pour modèle la ferme du «Haut-Jura». Ce que Quiquerez nomme «Etua» ou «Etual» (un des rares termes locaux utilisés par lui dans ce texte consacré à un petit peuple qui ne parlait que patois et avait donc un vocabulaire bien précis!), est aujourd'hui appelé «devant-huis», forme francisée de «d'vaint-l'heus». Aux Franches-Montagnes, on appelait «droit d'étua» les droits de passages permettant de circuler autour des fermes implantées sur les pâturages.

### 12 Le poêle et le «poiye»

Quiquerez n'a pas utilisé le terme patois «poiye», qui signifie poêle et, par extension, la chambre de ménage où il était installé. A propos du «foënetat», qu'il ne sait comment nommer en français (moi non plus, d'ailleurs!), on employait aussi les termes de «caboinate», dans le Nord du Jura, et de «couqueli» dans la partie méridionale de l'ancien Evêché de Bâle.

### 13 Les caves voûtées

En affirmant que les caves voûtées étaient inconnues dans les campagnes, Quiquerez aurait bien dû préciser à quelle époque. Il est certain que la culture des pommes de terre provoqua la construction de caves voûtées, mais elles existaient bien avant la fin du XVIIIe siècle. Un seul exemple: à Lajoux, une ferme de 1625 possède deux caves voûtées. La plus ancienne est proche de la cuisine et d'une petite chambre où se dresse un très vieux poêle en briques non vernissées; elle est bien intégrée dans la maison. La seconde, en revanche, située à côté de l'autre, forme un appentis manifestement construit bien après le reste de la ferme. J'ai toujours estimé que cette cave-là avait été spécialement construite pour conserver les pommes de terre. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existait pas de caves voûtées dans les demeures plus anciennes, preuve en soit celle du Musée rural jurassien des Genevez, ferme datant du début du XVIIe siècle très vraisemblablement. D'autres exemples démontrent que ces caves étaient liées à la production laitière, très probablement fromagère, mais il est aujourd'hui impossible de donner des informations générales valables pour l'ensemble du Jura.

### 14 Vieilles maisons et hygiène au XIXe siècle

Laissons de côté les avis d'Auguste Quiquerez concernant l'évolution des conditions de vie des paysans, mais citons un extrait fort instructif de sa notice «Les matériaux de bâtisse dans le Jura», publiée en 1862 dans le «Journal d'agriculture de la Suisse romande»: *Beaucoup de choses peuvent contribuer aux progrès et à l'amélioration de l'agriculture. Il ne suffit pas de bien cultiver les terres, mais il faut encore que le cultivateur, sa famille et ses bestiaux soient logés convenablement et surtout sainement. (...) Une mauvaise habitude consiste à enterrer les maisons, c'est-à-dire à ne pas assez élever de terre les habitations des hommes et des animaux, et ensuite de leur*

*donner trop peu d'élévation. On croit par là diminuer quelque peu les frais de construction et conserver plus de chaleur dans les demeures, mais on se crée un foyer de maladies. Après avoir parlé de gaz malsains qui ne sont pas évacués, de maladies et de l'impuissance de la science face aux problèmes qui en résultent, Auguste Quiquerez poursuit: A ce défaut de construction, certains cultivateurs ajoutent des pratiques superstitieuses qui flatent leur paresse et leur malpropreté. Ils cultivent, pour ainsi dire, avec respect, les toiles d'araignées qui pendent en festons dans leurs chambres et leurs écuries, qui y ramassent la poussière et toutes sortes d'ordures et achèvent d'accroître le mauvais air et d'enlever la place à l'air respirable. Ils ont soin de n'ouvrir ni portes, ni fenêtres, pas plus en été qu'en hiver, en sorte que l'air ne se renouvelle pas et que les hommes comme les animaux souffrent du manque d'air pur si indispensable à la santé. Aujourd'hui, les collections de toiles d'araignées ne sont plus visibles que dans les anciennes granges, car nos ménagères font une chasse féroce à ces «attrape-mouches» naturels. Quant aux étables d'antan, elles font songer à nos modernes «stabulations libres»: D'autres cultivateurs, toujours guidés par la paresse et la négligence, laissent s'accumuler dans les écuries des amas de fumier, ou y établissent des fosses à purin. Ces matières entrent en fermentation et répandent dans les écuries des gaz qui causent les plus funestes effets sur la santé des animaux et même des hommes appelés à soigner ceux-ci. (...) Les écuries sont souvent placées sous le même toit que les habitations; souvent elles ne sont séparées de celles-ci que par un mur ou une simple cloison, en sorte que l'humidité des premières pénètre dans les secondes.*

### 15 Meubles paysans du Jura

Plutôt que de faire ici de nombreuses citations ou références relatives au mobilier campagnard jurassien, je prie le lecteur désireux d'en savoir davantage, de lire l'étude de Marc Chappuis-Fähndrich: «MEUBLES PAYSANS DU JURA», publiée par l'ASPRUJ, dans cette revue, en 1979.

### 16 Lits

Ces quelques lignes du manuscrit de Quiquerez furent laissées: *Au XVIe siècle, on vit quelques familles aisées se procurer des lits à colonnes avec des rideaux, pour les parents. Beaucoup de bois de lit n'étaient que des caisses ou des coffres remplis de paille avec des couvertes de plumes renfermées dans de la grosse toile de ménage. Au début du XXe siècle, mon père couchait encore dans un tel lit, la paille étant parfois remplacée par des feuilles mortes. Quant aux édredons d'antan, bien souvent, on aurait dit qu'ils étaient remplis de... plomb, tant ils étaient pesants.*

### 17 Armoires et coffres

A propos des «huches ou bahuts», Quiquerez avait encore noté: *C'était le meuble principal de la maison, servant à renfermer les habits, le linge et une multitude de choses. Il était muni d'anses, afin de pouvoir le transporter facilement en cas de feu ou à l'approche de l'ennemi.*

## 18 Une rude querelle

Sur cette question controversée jusqu'à nos jours, voir le texte d'Auguste Quiquerez paru dans les «Actes» 1872; il ne manque pas d'intérêt.

## 19 Alcoolisme

Point n'est besoin d'insister sur ce fléau dénoncé par Quiquerez comme par beaucoup d'autres personnes. Voici quelques lignes de ses notes qui n'ont pas été publiées: *Il n'était pas question de remplacer le lait par de l'eau-de-vie comme cela se voit de nos jours pour les enfants.*

## 20 Quiquerez moraliste

Ces remarques n'ont manifestement rien à voir avec le thème traité si l'on s'en tient à la stricte définition du sujet donnée par le titre, mais elles n'en sont pas moins fort intéressantes pour la connaissance de l'auteur. On pourrait tirer de semblables propos des traits de caractère qu'on lui prêterait si quelques recherches complémentaires ne permettaient pas de nuancer ces déductions. En effet, ce désir de donner des conseils n'est pas spécifique à Auguste Quiquerez, mais aux gens de son âge si j'en juge par le témoignage recueilli dans les «Actes» 1879, précisément. Beaucoup d'adultes partageaient l'avis de Quiquerez en ces temps économiquement difficiles. Dans le «Rapport sur la question officielle lu à la séance annuelle de la Société jurassienne d'émulation», le 30 septembre 1879, on fournit de nombreux détails sur la situation économique de l'heure en rapport avec ce thème: QUESTION. — *Quelles sont les industries auxiliaires à introduire dans le Jura pour venir en aide aux industries en souffrance?*

Le rapporteur officiel, C.-L. Schnider, ingénieur tout comme Auguste Quiquerez, cite les motifs suivants parmi tous ceux qui, selon les membres des groupes d'Emulateurs ayant étudié la «question», expliquent les problèmes économiques des années 1870:

*L'orgueil est souvent la cause de ce fâcheux état de choses. Des parents n'admettent pas qu'un fils montrant d'heureuses dispositions devienne artisan, ils en font plus volontiers un commis ou un employé de bureau quelconque, et pourtant il y a certainement dans la position d'un menuisier soigneux, d'un habile charpentier, d'un serrurier industriel quelque chose de plus relevé que dans celle d'un simple commis ou d'un copiste. (...) Ce dont souffre en général notre population, c'est d'une maladie qui s'étend à la Suisse tout entière, et qu'on retrouve chez l'artisan comme chez l'ouvrier, comme chez l'agriculteur. Soyons franc et avouons que la légèreté, l'amour des plaisirs qui fait négliger le travail et principalement la facilité avec laquelle on se laisse aller à boire immodérément, est une des grandes raisons de la crise actuelle.*

Ces quelques remarques éclairent celles qu'on a lues par-ci, par-là, dans le texte d'Auguste Quiquerez, montrant que l'auteur de «Nos vieilles gens» partageait les idées de son temps, du moins celles des adultes et des intellectuels rassemblés dans les groupes d'étude de la Société jurassienne d'Emulation qui se penchèrent sur ce problème.



Dessin d'Auguste Quiquerez publié dans son ouvrage «Histoire des Troubles dans l'Evêché de Bâle en 1740».

## 21 Costumes

Parmi les notes manuscrites conservées au Musée de Porrentruy figure la liste des planches I à VI. Toutes présentaient des costumes. Voici ce texte: Planche I: *Costume de cabaretier bâlois à la fin du XVe siècle, d'après une peinture sur une cassette d'arbalette, au musée de Sogren. (Soyhières)* Planche II: *Copie d'ex-voto de la chapelle du Vorbourg: 1) La Ste Vierge, costume du 18e 2) Une femme enchaînée par un pied. Elle est entièrement vêtue de noir. 1769.*

Planche III: *Une femme agenouillée. Elle est coiffée d'un bonnet blanc bordé d'une petite dentelle. Cravate noire. Robe noire, à corsage en pointe sur un tablier blanc. Chemisette et manchette blanche. Elle tient en main un chapelet de corail. (Copié le 23 juillet 1878).* Voici un repère chronologique de la préparation de «Nos vieilles gens».

Planche IV: 1) *Un bourgeois et sa femme. Le mari porte un manteau sur un habit brun, cravate blanche, manchettes de dentelle, cheveu noir. La femme coiffée en cheveux noirs, mouchoir noué autour du cou et tablier blanc, jupe et mantelet bruns. 2) Un bourgeois. Tous ses vêtements sont gris à boutons blancs. Cravate et manchettes blanches. Il tient sous le bras un chapeau noir à 2 côtés retouchés. 1750.*

Planche V: 1) *Une femme coiffée d'un bonnet fond bleu bordé d'une boucle sur fond brun. Mouchoir blanc noué au cou à bouts pendants. Tablier blanc. Robe et mantelet bruns, manchettes serrées aux poignets. Souliers à hauts talons. 1739. 2) Homme en habit brun à bouton jaune, veste ou gilet à manche bleu à bouton jaune, fermé par un seul au cou. Le bout des manchettes plissé. La cravate blanche. Culottes bleues et bas blancs. Cheveux grisonnants. 17..*

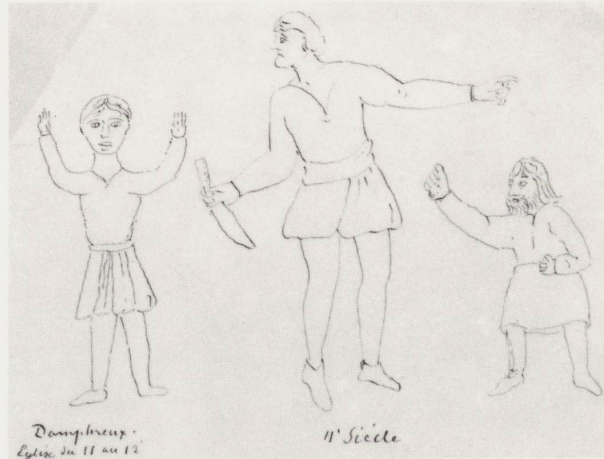
3) *Femme de village coiffée d'un bonnet verdâtre à croix brune et bordure en filet blanche. Mouchoir blanc croisé sur la poitrine. Jupe et mantelet bruns. Tablier à grands ramages verts et bleus. On voit plusieurs femmes dans le costume d'hiver en vogue à cette époque. 1751.*

Planche VI: *Pierre Peignat. D'après un ex-voto de 1739 où il était représenté à genoux avec sa femme et ses fils. Voir «Les troubles de 1740», page 48. Il portait un habit brun, à collet bas et à larges pans, avec de gros boutons blancs sur le devant, aux poches et aux retroussés des manches, chemise fermée au col par une cravate et plissée au poignet. Gilet brun descendant presque sur les cuisses. Culottes courtes, de couleur bleue. Bas blancs, formant bourrelet au genou.*

*La femme était vêtue à peu près comme celle de la planche V no 1 et les fils comme leur père. Ce tableau n'existe plus depuis quelques années, il aurait été mis au rebut avec d'autres très nombreux.*

## 22 Dessins de Quiquerez

Les croquis retrouvés au Musée de Porrentruy semblent illustrer cette partie du texte de «Nos vieilles gens».



Dessins d'Auguste Quiquerez conservés dans les notes manuscrites de «Nos vieilles gens». (Musée de Porrentruy)

## ULTIME REMARQUE

Alors que l'impression de cette brochure est en voie d'achèvement, Mme J. Jacquat, Conservatrice du Musée de Porrentruy, m'informe que le manuscrit définitif de «Nos vieilles gens» et les fameuses planches sont retrouvés. En effectuant les travaux préparatoires pour l'exposition consacrée à Auguste Quiquerez, ces documents ont été mis à jour et restitués au Musée de Porrentruy. Les notes contenues dans cette brochure au sujet de leur disparition ne sont donc plus valables. En outre, il n'y a pas lieu d'accorder beaucoup d'importance aux planches, ce ne sont en fait que des copies de dessins de Bandinelli faites sur papier calque par Quiquerez, puis coloriées. Les croquis de fermes et d'ex-voto sont plus intéressants, mais ils ne représentent qu'une infime partie de cette documentation. L'impossibilité d'augmenter le nombre de pages de cette brochure et les exigences financières (il faudrait réimprimer de nombreuses pages si je voulais corriger notes et commentaires) empêchent une modification de mon texte en conséquence. Merci au lecteur pour sa compréhension.

G. L.